

Objet : dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

Madame, Monsieur,

Je vous écris pour demander à la Régie de l'énergie de décréter un moratoire sur l'installation des compteurs de nouvelle génération (compteurs intelligents) par Hydro-Québec.

Je suis très inquiète de la menace que constitue le déploiement massif de ces compteurs pour ma santé et celle de mes concitoyens, ainsi que de la façon dont Hydro-Québec semble gérer ce dossier.

D'une part, il n'existe à ce jour aucune preuve de l'innocuité des compteurs intelligents. Plusieurs personnes ont d'ailleurs rapporté être devenues malades suite à l'installation de ces derniers. Malgré cela, Hydro-Québec persiste à dire que ses compteurs ne comportent aucun risque pour la santé, invoquant les normes établies par Santé Canada. Or, de nombreux experts affirment que ces normes sont désuètes puisqu'elles ne tiennent compte que des effets thermiques des radiations électromagnétiques, alors que de plus en plus d'études montrent clairement que l'exposition prolongée à des champs électromagnétiques peut avoir des effets biologiques non thermiques sérieux, et ce à des niveaux d'exposition bien inférieurs à ceux des normes établies.

Pourtant, Hydro-Québec est censée être au service des citoyens, à qui elle appartient. Je trouve très préoccupant qu'une société d'État ignore les inquiétudes exprimées par la population.

Je sais que nous vivons dans un monde où les ondes sont présentes partout mais dans mon quotidien j'essaie de minimiser leur présence dans mon appartement; je n'ai pas de four à micro-ondes, je prends soins de débrancher chaque nuit le « router » pour la connection internet sans fil. L'idée que des compteurs intelligents soit installés dans tous les logements autour de chez moi dans le quartier du Plateau-Mt-Royal où il y a une haute densité de population m'inquiète et me cause un grand stress.

De plus, j'aimerais attirer votre attention sur la façon dont Hydro-Québec a répondu à ma lettre de non-consentement pour l'installation de ces nouveaux compteurs; la réponse m'apparaît confuse, est rédigée dans des termes vagues et m'enferme dans une logique de faux choix qui ne tient aucun compte de mes requêtes, ne donnent pas le numéro pour le service à la clientèle, etc.

Conséquemment, je vous demanderais de bien vouloir faire tout ce qui est en votre pouvoir afin d'imposer un moratoire sur l'installation des compteurs intelligents jusqu'à ce qu'il ait été prouvé qu'ils sont sans danger pour les humains et leur environnement. Je vous remercie à l'avance de votre précieuse collaboration.

Cordialement, Isabelle Bélanger

